

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18772**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé de l'Ecole Supérieure Angevine d'Informatique et de Productique, spécialité « Sécurité et Prévention des Risques », en partenariat avec l'ITII Pays de la Loire.

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole supérieure Angevine d'informatique et de productique (ESAIP) Modalités d'élaboration de références : CTI	Recteur de l'académie de Nantes, Directeur de l'ESAIP

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

200r Contrôle qualité de produits et procédés industriels, 210r Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture : contrôle, prévention, entretien

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'ingénieur ESAIP prend en charge le risque industriel, le management de l'environnement, le développement durable. Il maîtrise la réglementation, anime l'intelligence économique et gère la communication en temps de crise. Au cœur de ses missions, les activités réalisées sont : la réalisation de veilles scientifique, technique, réglementaire et normative ; la planification et le pilotage d'une démarche de progrès ; l'identification et l'évaluation des risques ; la gestion de l'information et la communication ; le pilotage, la coordination et le suivi de projet(s) ; le management d'équipe(s) ; la gestion des facteurs économiques et financiers.

Le métier de base de l'ingénieur consiste à poser et résoudre de manière toujours plus performante des problèmes souvent complexes, liés à la conception, à la réalisation et à la mise en œuvre, au sein d'une organisation compétitive, de produits, de systèmes ou de services, éventuellement à leur financement et à leur commercialisation. A ce titre, l'ingénieur doit posséder un ensemble de savoirs techniques, économiques, sociaux et humains, reposant sur une solide culture scientifique.

L'ingénieur ESAIP prend en charge le risque industriel, le management de l'environnement, le développement durable. Il maîtrise la réglementation, anime l'intelligence économique et gère la communication en temps de crise.

Chaque élève ingénieur peut se spécialiser sur une des quatre options :

- Mettre en place des systèmes de management de la qualité, de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement dans les PME/PMI : **QHSE**.

- Evaluer la performance énergétique et réduire l'utilisation de ressources non renouvelables, afin de limiter les pollutions engendrées et le coût pour les entreprises : **Maîtrise des énergies**.

- Inventorier les dangers, prévenir les risques liés à l'activité industrielle et proposer des solutions pour en limiter l'impact dans des entreprises à hauts risques comme les raffineries, les industries chimiques ou les centres nucléaires de production d'électricité :

Prévention des risques industriels.

- Améliorer les performances environnementales en lien avec la réglementation et la stratégie de développement durable initiée par une entreprise ou une collectivité : **Conseil, bureau d'études**.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'ingénieur ESAIP en spécialité « Sécurité et Prévention des risques » exerce son activité dans le cadre d'entreprises issues des secteurs très divers : les industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, aéronautique, etc.), le transport (routier, ferroviaire, etc.), la pétrochimie, le BTP, la logistique et la maintenance industrielle, l'énergie (production, maintenance, entretien), la grande distribution, les laboratoires de contrôle, d'analyses, de recherche, les sociétés de conseil, les bureaux d'études ou d'audits, les collectivités territoriales, la santé (centres hospitaliers, industrie pharmaceutique, etc.).

4 familles sont identifiées :

Hygiène Sécurité Environnement

Ingénieur Hygiène, Sécurité et Environnement, Responsable Qualité Hygiène Sécurité Environnement, Consultant Qualité Hygiène Sécurité Environnement, Responsable Santé, Hygiène et Sécurité, Ingénieur hygiène industrielle, Chargé d'affaire hygiène industrielle.

Maîtrise des énergies

Ingénieur maîtrise de l'énergie, Ingénieur énergies renouvelables, Consultant maîtrise de l'énergie, Consultant énergies renouvelables, Chargé d'affaires en maîtrise des énergies, Chargé d'affaires énergies renouvelables, Ingénieur étude énergie.

Prévention des risques industriels

Ingénieur en sécurité industrielle, Consultant en sécurité industrielle, Responsable service sécurité en industrie, Responsable sécurité de fonctionnement en industrie, Ingénieur en prévention des risques industriels, Consultant en prévention des risques industriels, Auditeur en sécurité industrielle, Ingénieur études risques.

Management environnemental

Ingénieur en environnement, Consultant environnement, Chef de projet environnement, Chargé de développement Environnement-Développement durable, Ingénieur étude et recherche en environnement.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

H1501 : Direction de laboratoire d'analyse industrielle

K2306 : Supervision d'exploitation éco-industrielle

Réglementation d'activités :

Non

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Organisation des enseignements et évaluations

répartition des crédits ECTS dans les unités d'enseignement

Le parcours des trois années du cycle ingénieur représente 60 crédits ECTS par an soit 180 crédits ECTS.

UE Sciences :	35 crédits ECTS
UE Monde de l'industrie et système de management :	18 crédits ECTS
UE Communication, culture internationale :	24 crédits ECTS
UE Risques industriels :	30 crédits ECTS
UE Sciences sociales appliquées au travail :	13 crédits ECTS
Module entreprise :	60 crédits ECTS

Les unités d'enseignement : UE

UE sciences : mathématiques, sciences physiques, chimie, biologie, mécanique, toxicologie, initiation à la recherche.

UE Monde de l'industrie et système de management : facteur humain, management, ergonomie, gestion de production, droit, ingénierie agro-alimentaire, qualité, audit, environnement et développement durable.

UE Communication, culture internationale : anglais, allemand ou espagnol ou italien. Stage entreprise à l'étranger.

UE Risques industriels : concept et démarche SST, ATEX, industries chimiques et agroalimentaires, transport, sécurité des systèmes d'information, conception des structures.

UE Sciences sociales appliquées au travail : SSAT, retour d'alternance.

Modalités d'évaluation des acquis :

Pour toutes les matières de chaque unité d'enseignement, des évaluations des connaissances et des compétences acquises durant le parcours de formation sont réalisées de façon continue sur chaque semestre : devoir sur table, contrôle sur ordinateur, interrogation orale, compte-rendu de travaux pratiques, participation.

Le passage en année supérieure nécessite l'obtention des 60 crédits ECTS. Des séances de réparation sont programmées à la fin de chaque semestre.

Conditions de diplômation : validation des 180 crédits ECTS + validation du niveau européen B2 en anglais.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	le directeur de l'école, le directeur de l'ITII Pays de la Loire, le directeur des études, le responsable du cycle ingénieur

Après un parcours de formation continue	X		le directeur de l'école, le directeur de l'ITII Pays de la Loire, le directeur des études, le responsable du cycle ingénieur
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle		X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Le titre ingénieur ESAIP confère le Grade de Master.	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Date initiale d'habilitation : 02/12/1997 liste des parutions au JO : 08/07/1999 BOEN du 02/09/1999 – JO 18/12/1999 – BO 25/09/2003 – JO 18/03/2008 - BO 5/03/2009

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

- Ø 1024 diplômés depuis la création en 1998.
- Ø 424 élèves présents dans l'école dont 72 apprentis.

Autres sources d'information :

www.esaip.org

<http://www.esaip.org>

Lieu(x) de certification :

esaip Angers 18 rue du 8 mai 1945 CS 80022 – 49180 Saint-Barthélemy d'Anjou cedex 01

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

esaip Angers : 18 rue du 8 mai 1945 CS 80022 – 49180 Saint-Barthélemy d'Anjou cedex 01

Historique de la certification :